

le gouvernement à ce sujet. Nous ne nous fions pas aux inspirations fantaisistes du député de Végréville. Nous nous adressons aux personnes directement touchées par le programme. Malheureusement, je n'ai pas pu participer aux discussions de ce matin, mais j'espère le faire plus tard.

Parlons un peu du service voyageurs. Qu'avons-nous essayé de faire au cours des six derniers mois? D'abord, nous avons établi un programme quinquennal d'investissements, afin que VIA Rail sache à quoi s'en tenir quant aux investissements et à la modernisation. La société fait actuellement des investissements: 300 millions de dollars pour de nouvelles installations d'entretien et la mise en chantier d'un nouveau prototype de wagon pour les régions de l'Atlantique et de l'Ouest. Entre-temps, la société modernise le matériel existant pour le rendre conforme aux normes. De plus, elle a lancé un nouveau programme de réduction de tarifs pour les personnes âgées et les jeunes, afin d'accroître le trafic voyageurs.

Quant au service voyageurs, nous tâchons d'offrir les stimulants et encouragements qui accrocheront le public. Le député a eu l'amabilité de citer un passage du discours que j'ai prononcé samedi. Il s'est bien gardé, cependant, de mentionner à quel point Transports 2000, groupe voué à la défense des consommateurs du pays, a applaudi à mes propos. Ses membres savent que nous effectuons maintenant les changements auxquels les conservateurs n'ont même jamais songé et qu'ils ne seront jamais en mesure d'apporter parce qu'ils n'ont pas le cran de faire des changements. Ils ne savent pas comment tout remanier de fond en comble.

Parlons un instant du système de transport aérien. J'ai constaté avec plaisir que le député a enfourché rapidement sa bicyclette pour tenter de rattraper la nouvelle politique que nous présentons. Il tente de regagner le terrain perdu. Nous n'importons aucune politique de l'étranger. Nous mettons sur pied notre propre politique. La CCT se met à l'écoute des Canadiens d'un bout à l'autre du pays pour obtenir leur avis afin que notre politique tienne compte des caractéristiques exceptionnelles du Canada.

Nous examinons aussi certaines autres questions fondamentales concernant le financement et le rôle d'Air Canada ainsi que les relations de travail qui ne sont pas abordés dans cette étude. Nous tiendrons compte des données recueillies par la Commission et par nous ainsi que des travaux d'élaboration des politiques afin de présenter une proposition au cabinet au cours du printemps. Nous aurons une nouvelle politique fondée sur un large débat public. Nous sommes convaincus de la valeur des tribunes publiques. Nous croyons que les Canadiens devraient poursuivre le débat et c'est ce qu'ils font actuellement.

Dans sa résolution, le député de Végréville demande ce qui en résultera. Je signale au député qui dort depuis 20 ans que, durant les trois derniers mois, les lignes aériennes ont offert des billets à des prix réduits de 50 ou 60 p. 100. Elles ont établi un programme de rabais à l'intention des personnes âgées et des jeunes. Elles ont organisé des programmes que la CCT est en train d'examiner, elles ont inauguré de nouvelles lignes aux États-Unis et ailleurs, ce qu'elles n'avaient pas fait depuis longtemps.

Le débat a déjà créé un climat de réforme et de changement grâce auquel les consommateurs canadiens obtiendront ce que nous leur avons promis.

Les subsides

[Français]

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre, s'il vous plaît. Lorsque la Chambre a suspendu ses travaux à 13 heures, le ministre des Transports (M. Axworthy) avait la parole. Une période de questions et de commentaires de dix minutes devait suivre l'allocution du ministre. Comme ce dernier n'est pas là pour répondre, je propose que les députés se contentent de questions oratoires. Néanmoins, ceux qui le désirent peuvent formuler leurs observations.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le ministre a signalé, au cours de son intervention, que notre parti suivait le mouvement de déréglementation. A vrai dire, comme je l'avais d'ailleurs mentionné au cours de mes observations, le ministre vient à peine de découvrir les vertus de la déréglementation. Il a passé un week-end aux États-Unis où il a rencontré deux ou trois personnes qui lui ont appris que les tarifs aériens étaient un peu moins élevés là-bas qu'au Canada. Après avoir pris ses informations à ce sujet, il est revenu, a fait faire un sondage et s'est rendu compte qu'il serait politiquement avantageux de reconstruire la déréglementation.

Afin de mettre les choses au point, monsieur le Président, je voudrais parler des neuf mois au cours desquels nous avons été au pouvoir. Je suis très heureux que le député de Laprairie (M. Deniger) soit ici. Il a reconnu les mesures que le gouvernement conservateur avait prises à ce moment-là afin de réduire le fardeau de la réglementation et de favoriser une plus vive concurrence ainsi que l'innovation par le biais de tarifs aériens moins élevés.

Ainsi, nous avons fait preuve d'une plus grande souplesse à l'égard des conditions régissant l'octroi de permis pour les routes aériennes, aussi bien pour les entrées que pour les sorties. Nous avons voulu permettre une plus grande flexibilité et stimuler la concurrence. Nous avons agi de façon à accroître l'utilisation et l'efficacité de l'ensemble du réseau. Nous avons pris une mesure très importante, monsieur le Président, en faisant preuve d'une très grande souplesse quant aux vols nolisés intérieurs, auparavant soumis à des règles très strictes. Notre principale compagnie dans le domaine des vols nolisés, Wardair, n'avait aucun moyen de pénétrer sur le marché intérieur. Nous avons considérablement assoupli les règles.

Le fait est qu'avant notre arrivée au pouvoir, 15 p. 100 seulement des gens qui voyageaient par avion au Canada le faisaient à prix réduit. Nous avons, entre autres mesures, élargi les restrictions touchant les itinéraires et les ventes de billets. Nous avons encouragé les gens à voyager au Canada. Nous avons en outre réduit les exigences en matière de dates limites de réservation et de nombre minimal d'escales. Nous avons même encouragé l'utilisation de la route inférieure pour le transport du fret sur les vols ABC nationaux. L'objectif était